

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : EUR 70/009/2012

AILRC-FR

25 avril 2012

La Serbie doit interrompre l'expulsion forcée d'un millier de personnes vivant dans le quartier de Belvil

Plus de 250 familles roms, soit un millier de personnes, habitant dans le quartier de Belvil à Belgrade risquent d'être expulsées de force dans la matinée du 26 avril 2012.

Si cela a lieu, les autorités municipales de Belgrade bafoueraient de façon flagrante les normes internationales que la Serbie est censée respecter, a déclaré Amnesty International le 25 avril 2012.

La ville n'a fourni aucune information, aucun avis dans un délai raisonnable et aucune voie de recours juridique, et elle n'a pas consulté la population concernée au sujet de ce projet d'expulsion. Des personnes interrogées par Amnesty International ont dit ne même pas connaître la raison de l'éviction.

Ces familles roms, dont certaines sont enregistrées comme résidentes à Belgrade ou font partie des personnes déplacées originaires du Kosovo, se sont vu informer le 24 avril dernier qu'elles seraient relogées dans des conteneurs métalliques situés dans quatre quartiers différents. Trois de ces sites de réinstallation sont loin de la ville et des sources de travail.

Les individus qui ne sont pas enregistrés comme résidents à Belgrade sont renvoyés dans leur région d'origine, avec la promesse douteuse de se voir accorder un soutien.

La plupart des ONG et la Commission européenne pensaient que 40 familles seraient chassées mais elles ont soudainement appris le 24 avril qu'en réalité, ce nombre dépassait les 250.

Les gens se sont vu distribuer des morceaux de papier sur lesquels étaient indiqués vers quel site ils seraient déplacés, ce qui est contraire aux exigences internationales selon lesquelles les populations concernées doivent être averties dans un délai raisonnable et consultées ; la municipalité doit annuler l'expulsion prévue pour le 26 avril et procéder à une véritable consultation conforme aux normes en matière de droits humains.

La Commission européenne s'est engagée à accorder 3,5 millions d'euros pour financer des logements permanents pour les habitants de Belvil.

Elle doit maintenant demander aux autorités municipales de Belgrade d'annuler l'expulsion prévue pour le 26 avril et de commencer à consulter véritablement la population concernée.

Elle doit faire comprendre sans équivoque qu'un soutien financier sera apporté seulement si la ville respecte les garanties internationales. Il ne faut en aucun cas que les autorités municipales de Belgrade pensent que la Commission européenne ferme les yeux sur leur « processus d'expulsion clairement défaillant ».

Les familles roms craignent ce qui arrivera, notamment aux personnes malades et à leurs enfants, si cette expulsion entachée d'erreurs a lieu.

« Ils vont démolir notre maison jeudi [26 avril 2012]. Je ne sais pas où j'irai. Je dormirai dans le parc et dans la rue pendant l'été mais je ne sais pas ce que je ferai en hiver », raconte un homme âgé de 50 ans originaire du sud de la Serbie. Sa femme et lui vivent à Belvil depuis six ans.

FIN/